

Nyon le 28 mars 2023

Postulat : Pour la prise en compte de toutes les personnes dans les formulaires des Services de la Ville de Nyon.

Il n'est plus à démontrer qu'il est important de reconnaître la diversité sous toutes ses formes dans notre société, et de prendre en compte toutes les personnes, quelle que soit leur situation familiale, leur identité de genre, leur orientation sexuelle, leur religion ou même leur nationalité. Il est donc nécessaire que les collectivités publiques, telles que la Ville de Nyon, prennent des mesures pour inclure toutes ces communautés tant à titre d'exemple que dans les faits.

Le but de ce postulat est d'avoir une réflexion sur cette intégration à travers les formulaires de l'ensemble de l'administration communale. En effet, au cours des dernières décennies, le modèle de la famille nucléaire traditionnelle ne représente plus la réalité de la majorité des familles d'aujourd'hui.

Dans les formulaires administratifs, l'utilisation d'un langage plus inclusif pour s'adresser à tout le monde serait fondamental. Le langage inclusif peut se manifester par l'utilisation de termes neutres, tels que « personnes » ou « parents » plutôt que des termes qui supposent une norme hétéronormative, tels que « mari » ou par exemple « femme au foyer ».

Dans ce sens nous souhaiterions, que les formulaires de l'administration communale, qui sont conçus de façon à ne s'adresser qu'aux ménages traditionnels, soient repensés en tenant compte des points suivants (*liste non exhaustive*) :

- Inclure la diversité des modèles familiaux, monoparentaux, multiculturels, recomposés et homoparentaux.
- Inclure des personnes transgenres ou intersexes.
- Donner la possibilité aux enfants de cocher des parents du même sexe, en effet depuis le 1^{er} janvier 2018 la possibilité d'adopter l'enfant de sa/son conjoint.e est offerte aux partenaires enregistré.e.s ainsi qu'à tous les couples menant de fait une vie conjointe.

Dans tous ces cas il n'existe pas, à notre connaissance, de possibilité allant dans ce sens dans la grande majorité des cas.

En somme, la prise en compte de toutes les personnes, est une mesure nécessaire pour promouvoir l'égalité, la reconnaissance et l'inclusion dans notre société. La Ville de Nyon, ainsi que toutes les collectivités publiques, ont un rôle important à jouer dans la mise en place de mesures telles que celles proposées, ceci afin d'avoir une politique plus inclusive.

Nous demandons ainsi à la Municipalité :

- Qu'elle soumette au Conseil Communal une proposition d'utilisation d'un langage inclusif et moins traditionnel dans les formulaires de l'ensemble de son administration.
- Qu'elle propose, à ce même Conseil, des mesures d'harmonisation en matière de rédaction inclusive dans ses correspondances et communications officielles.

Aurélie Hegetschweiler, pour le Parti Socialiste